

Sommaire

Fonctionnaires

Des enseignants posent leur veto

LG Infos - mardi 25 juin 2019

Société

Les richesses culturelles et touristiques valorisées

Le Rassemblement - mardi 25 juin 2019

Politique

Sidi Touré à des chefs traditionnels : "Barrer la route à ceux qui veulent un débat tribal"

L'Intelligent d'Abidjan - mardi 25 juin 2019

La saignée continue

L'Expression - mardi 25 juin 2019

Le ministre Laurent Tchaba promet de l'eau potable dans tous les robinets bientôt

Le Jour Plus - mardi 25 juin 2019

Ouattara demande de bien lire les recommandations de la cour Africaine de justice

Le Jour Plus - mardi 25 juin 2019

Isaac Dé enrôle 1500 femmes pour le Rhdp

Le Mandat - lundi 24 juin 2019

Plus d'un millier de femmes adhèrent à "PDCI-Renaissance"

Le Rassemblement - lundi 24 juin 2019

Nomination des Membres du Conseil Politique du RHDP par Ouattara

koaci.com - lundi 24 juin 2019

RHDP, voici le commando de Ouattara pour gagner en 2020

afrique-sur7.fr - lundi 24 juin 2019

Rififi dans l'organisation du Brevet de technicien supérieur (Bts) session 2019.

Des enseignants posent leur veto



Rififi dans l'organisation du Brevet de technicien supérieur (Bts) session 2019. Plusieurs syndicats d'enseignants du supérieur public et privé regroupés en collectif, menacent de s'opposer à l'organisation du Bts prévu se tenir du 15 juillet au 3 août 2019. Motif évoqué, la non-prise en compte par la ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche scientifique de leurs revendications. Selon ce collectif, toutes les démarches menées pour une issue heureuse de cette situation ont échoué. Les revendications restent donc en l'état. Ce sont entre autres, la revalorisation des primes liées aux différentes prestations du Bts. Ainsi, ces enseignants souhaitent-ils voir la correction de la copie ordinaire à l'examen passer de 300 à 500 Fcfa, l'étude de cas, de 500 à 1000 Fcfa. Que la correction de la soutenance soit payée à 5000 au lieu de 3000 Fcfa. Mieux, le collectif des enseignants du supérieur public et privé exige le paiement de toutes les prestations antérieures avant que ses membres ne prennent de nouveaux engagements. En d'autres termes, ces enseignants veulent voir leurs revendications satisfaites, avant de prendre part à l'organisation du Bts 2019.

P. OUGUEYE YVES

Le samedi 22 juin 2019, le foyer polyvalent Allah Thérèse de Toumodi a abrité la 2ème édition de "Miss tourisme" dans le cadre de la valorisation des richesses culturelles et touristiques de la Côte d'Ivoire.

Les richesses culturelles et touristiques valorisées



de la plus belle fille de la région du Bélier. Pour y parvenir, il fallait démon-ter ses connaissances en matière de richesses culturelles et touristiques. Dans son mot de bienvenue, la représentante du maire de Toumodi, Mme Djamala, a félicité les organisateurs pour avoir choisi sa cité pour le lancement de ce prestigieux concours de beauté. A sa suite, Affiba Kouassi, au nom du ministre Siandou Fofana, a signifié la caution de la tutelle à ce genre d'initiative. Quant à Mme Diop Angèle, parlant au nom de la marraine Goudou Raymonde, elle a expliqué les causes de l'absence de la ministre, avant d'ouvrir la compétition. Il y a eu un premier passage des dix candidates en tenue moderne, et un deuxième en tenue traditionnelle, suivi d'une intervention orale sur les valeurs culturelles et touristiques de la Côte d'Ivoire. Au cours de cette soirée, l'on a suivi les prestations d'artistes traditionnels et modernes dont Petit Gouro et le Bélier club de Yamoussoukro. Après les délibérations, la candidate Ouattara Férima, 19 ans, étudiante au CBG Cocody, s'est adjugé la couronne. A la fin de la cérémonie, Attoungbré Yao Constant, président du CATRB a présenté le bilan : "Aujourd'hui, c'était un événement à deux volets. D'abord, le lancement officiel de Miss tourisme de la région du Bélier, suivi de la présélection de la commune de Toumodi. Nous avons pu désigner la Miss et les quatre dauphines. Bientôt, nous serons à Didiévi pour le choix des représentantes de ce département et après, nous serons à Tiébissou, et, enfin, à Yamoussoukro, le 03 août pour suivre la finale. Nous sommes satisfaits de cette soirée. La mobilisation a été parfaite. Dans le cas de Miss tourisme, nous avons toujours dit aux filles qu'il ne s'agit pas seulement de la beauté, il y a aussi l'intelligence, le charme et les connaissances. Nous voulons féliciter ici la Miss qui l'a emporté, mais aussi toutes les participantes".

SOSTHENE

Le samedi 22 juin 2019, le foyer polyvalent Allah Thérèse de Toumodi a abrité la 2ème édition de "Miss tourisme" dans le cadre de la valorisation des richesses culturelles et touristiques de la Côte d'Ivoire. Cet événement organisé par le "Club des amis du tourisme de la région du Bélier" (CATRB) était placé sous le parrainage de la ministre de la Modernisation et de l'administration et de l'Innovation du service public, Dr Goudou Raymonde, et le co-parrainage du ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana. 10 jeunes filles prétendaient à la couronne

Gbêkê / Dans le cadre de sa tournée régionale pour la mobilisation pour le RHDP, Sidi Tiémoko Touré, ministre de la Communication et des Médias a échangé avec des chefs traditionnels et chefs de communautés

Sidi Touré à des chefs traditionnels : "Barrer la route à ceux qui veulent un débat tribal"



Photo de famille

Dans le cadre de sa tournée régionale pour la mobilisation pour le RHDP, Sidi Tiémoko Touré, ministre de la Communication et des Médias a échangé avec des chefs traditionnels et chefs de communautés sur les actions de développement du parti, le samedi 15 juin 2019 au palais du carnaval à Bouaké. Appelant les chefs traditionnels et communautaires à être des vecteurs de paix, le porte-parole du gouvernement est revenu sur les projets sociaux réalisés depuis 2011 par le Président Alassane Ouattara pour le bien-être des populations. Avec à ses côtés Nicolas Youssouf Djibo, maire de Bouaké, il a demandé de faire la promotion du bilan "positif" du RHDP plutôt que de chercher à écouter les propos de tous ceux et celles qui s'évertuent à opposer les populations. Revenant sur la crise intercommunautaire à Béoumi le 15, 16 et 17 mai dernier avec 16 morts et plus de 125 blessés, le ministre a demandé à ses hôtes de s'impliquer réellement dans la consolidation du processus de paix et de cohésion sociale dans la région de Gbêkê. "Il faut qu'on se rende compte de la gravité des faits. Il faut passer un message de cohésion aux populations. Des gens manipulent l'appartenance ethnique, religieuse et géologique pour masquer leurs insuffisances politiques. Il faut barrer la route à ceux qui veulent tenir un débat tribal et divisionniste. La Côte d'Ivoire n'a pas besoin de cela. Aujourd'hui, les ivoiriens ont besoin de paix et de développement. On vous demande des efforts pour vous-mêmes. Nous devons tous

ensemble, assurer aux générations futures, un mieux être et un avenir meilleur. On refuse de voir le bilan positif du Président Alassane Ouattara qui marque l'esprit des ivoiriens mais aussi de tout le continent africain et même du monde. Au RHDP et avec le Président Alassane Ouattara, il n'y a aucun problème du point de vue tribal. Le RHDP est le seul parti en Côte d'Ivoire qui a une véritable assise nationale. Il est de votre ressort, vous garants moraux à Bouaké, de prendre une part active dans la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire mais dans la région de Gbêkê. Vous êtes des transformateurs des acteurs sociaux. Boutez loin de vous toutes pratiques pouvant susciter des conflits. Soyez des messagers de la paix et de la cohésion sociale", a-t-il recommandé. Les participants à cette rencontre ont salué et encouragé la démarche de Sidi Touré qui selon eux s'est impliqué à fond dans la résolution de la crise de Béoumi, et qui rapproche par sa démarche, le RHDP des populations. Aux cours des échanges, il est ressorti que des responsables politiques à Bouaké et à Béoumi comme partout dans la région de Gbêkê tirent les ficelles de division entre les populations, avec notamment l'exemple des quartiers Kodiakro et Belleville à Bouaké où "des individus" ont essayé d'opposer les populations Baoulé au Malinké après la crise de Béoumi.

ABOUBACAR AL SYDDICK



Après la publication de la liste des membres du Conseil / La publication de la liste des membres du grand conseil national du rhdp démontre à l'envi, la saignée des rangs du Pdc.

La saignée continue



Bédié, plus que jamais esseulé. Ph : DR

cadres et militants actifs du Pdc ont tourné casaque pour la simple raison que le parti d'Henri Konan Bédié ne vend que vaines promesses et propos xénophobes aux Ivoiriens. Après la publication de la liste des membres du Conseil national du rhdp, le Pdc se rend compte qu'il ne compte plus rien sur l'échiquier politique national. C'est donc avec une coquille vide que les "Gbagbo ou rien (Gor)" entendent faire chemin pour négocier le tournant de 2020.

O. A. K

La publication de la liste des membres du grand conseil national du rhdp démontre à l'envi, la saignée des rangs du Pdc. La majorité des hauts cadres de ce parti y figurent. alors que se poursuit la fuite des bras valides vers le rhdp.

Le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdc) n'est pas au bout de ses peines. La plus vieille formation politique du pays continue de perdre ses militants qui ont compris que le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) est le salut pour les Ivoiriens et leur pays. Ainsi, des cadres et militants de base n'hésitent plus à déposer leurs valises dans la maison rhdp. Ils sont nombreux à avoir abandonné Henri Konan Bédié et ceux qui l'induisent en erreur et à accepter de figurer parmi les 7905 membres du Conseil national des Houphouëtistes. De Daniel Kablan Duncan, Théophile Ahoua N'doli, Patrick Achi, Amédé Kouakou, Ehui Koutouan Bernard, Beugré Mambé Robert aux Charles Diby Kofii, Ahoussou Kouadio en passant par Abinan Kouakou, Aka Aouélé, Frégbo Basile, Michel Coffi Benoit, Félix Anoblé,... pour ne citer que ces cadres-là, le Pdc se vide au fur et à mesure que l'on approche octobre 2020, période de la présidentielle. Ils sont toujours nombreux à quitter les rangs du Pdc à l'image de Bamba Moussa dit Bamos, le président de "Génération 2020" du p qui, depuis des mois, a rejoint avec 22 délégués du Denguélé, les Houphouëtistes. Récemment, ce sont des délégués Pdc de Guiglo et Duékoué qui se sont affichés au côté du rhdp et de leurs responsables, au regard du travail abattu par le pouvoir en place. Le week-end, des délégués Pdc d'Adiaké rejoignaient le rhdp, séduits par les travaux d'Hercule du Président Ouattara dans la région du Sud-Comoé. Il suffit de regarder la liste des 7905 membres du Conseil national pour comprendre que l'ancien parti unique vit des moments très difficiles. La plupart des hauts



Bouaké / En visite à la station de pompage de la Loka

Le ministre Laurent Tchaba promet de l'eau potable dans tous les robinets bientôt



Le ministre de l'Hydraulique entouré des autorités politiques et administratives de Gbèkè

Le ministre Laurent Tchagba a effectué, vendredi dernier, une visite à la station de pompage de la Loka. Il s'agissait pour le premier responsable du département de l'Hydraulique de faire l'état des lieux.

La visite du ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, lui a permis de constater la bonne évolution des travaux de pompage d'eau. Accompagné par plusieurs autorités administratives et politiques de la région de Gbèkè dont le préfet de région, Tuo Fozié, et le Directeur général de l'Office national de l'eau potable (Onep), le patron de l'hydraulique a indiqué ceci : « Je suis venu pour un suivi et évaluation des instructions que j'ai données. J'ai promis qu'en un mois le problème d'eau devrait être réglé. Et un mois après, je suis venu pour le suivi et évaluation. Le ministre que je suis est chanceux parce que le président de la République est parti à la Mecque et les retombées de ses bénédictions nous permettent d'avoir la pluie. La pluie est abondante et la Loka est remplie », s'est-t-il réjoui. Et de poursuivre : « Je n'ai pas eu tort de dire à mes collaborateurs de pomper la loka pour donner de l'eau à la population. Ils avaient hésité, et aujourd'hui j'ai eu raison. Aujourd'hui, dans les robinets l'engagement que j'ai pris se réalise avec l'eau potable qui est dans les robinets des populations. Mais ce n'est pas encore suffisant en mon sens dans la mesure où en pompant la Loka je suis pratiquement à 25.000 m3. Il me reste 5000 m3 à trouver pour que nous atteignons véritablement l'objectif de 30.000 m3. Aujourd'hui ce travail étant fait nous constatons que le niveau de l'eau s'est amélioré. Nous travaillons à ce que les 44 forages soient réalisés dans les meilleurs délais et que ces 44 forages soient branchés au système. Je vais alors atteindre le niveau des 30.000 m3 pour que la population soit véritablement à l'aise ». Cependant, le ministre est tout de même prudent quant à la sécurisation

des acquis. « Il faut sécuriser la zone de manière pérenne. Pour ce faire, j'ai proposé qu'un projet soit rapidement exécuté. Et ce projet consiste à prendre de l'eau directement à Béoumi pour pouvoir l'injecter à la Loka pour que nous sécurisons l'eau. Le faisant nous aurons de l'eau jusqu'en 2045 », a rassuré Laurent Tchagba. Notons que lors de la visite sur lesdites installations, le niveau de l'eau du barrage se situait entre 527 et 564 centimètres avec un cubage de plus de 2.500.000 m3, selon des experts de la Sodeci. La station de traitement d'eau de la Loka affiche pour sa part une production de 5000 m3/ jour.

OSCAR KOUASSI



Reforme de la Cei / Revendications des Opposants

Ouattara demande de bien lire les recommandations de la cour Africaine de justice



Le président de la République a annoncé la date de l'élection présidentielle prochaine fixée au 28 octobre 2020

Le président de la République a reçu hier au palais de la présidence les sénateurs membres du Rhdp. il a saisi l'occasion de cette rencontre pour demander aux opposants ivoiriens de bien lire les recommandation de la Cour africaine de justice à propos des reforme de la Cei.

Le président de la République Alassane Ouattara a échangé hier avec les sénateurs membres du Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix (Rhdp), a la salle des pas perdus de la présidence de la République. Ce, en présence de certains cadres du parti des houphouétistes. A propos de la Commission électorale indépendante (Cei), le président de la République s'est réjoui de la clarification qui a permis une recomposition politique dans notre pays. Pour lui, cela n'est pas une mauvaise chose. Aujourd'hui, à l'instar des deux grands blocs dans les grands pays, Alassane Ouattara dit constaté qu'en Côte d'Ivoire, il y a les houphouétistes et les anti-houphouétistes. Il s'est également dit heureux parce que le Rhdp est totalement fonctionnel avec les représentants de toutes les sous- préfectures de la Côte d'Ivoire. Il les a donc exhorté au travail, parce que la Côte d'Ivoire est a 16 mois

des élections présidentielles, prévue par la Constitution. Le président de la République a indiqué qu'il ne comprend pas certains nostalgiques qui parlent de transition, alors que la Côte d'Ivoire est en paix. Il a promis que l'élection présidentielle aura lieu le 28 octobre 2020. A l'en croire, cette date sera belle et bien tenue. Il a réitéré que tout sera mis en oeuvre pour que rien ne vienne perturber ces échéances. << je peux vous donner l'assurance que cela se fera dans la paix. Je demande que les gens arrêtent de se faire peur.

Nous ne sommes pas en 2010, quand des milices pullulaient partout avec plusieurs armées et le désordre. Aujourd'hui, nous avons une armée soudée qui travaille sous les ordres du chef de l'Etat. Je peux vous promettre qu'aucun désordre ne sera toléré. La paix est la prunelle de nos yeux. Il n'y aura pas de désordres en Côte d'Ivoire >>, a-t-il promis. Le président a également demandé au Premier ministre de lui faire des propositions afin que la Cei soit mise en place en envoyant les documents à, l'Assemblée nationale et au Sénat. Il rappelé i1 ceux qui déformeraient les recommandations de la Cour africaine de justice, de bien les lire. << Ceux sont des recommandations, j'aurai pu ne pas les adopter. Mais je crois a notre Union Africaine. Donc ces recommandations demandent un meilleur équilibre pour mieux représenter la société civile et c'est ce que nous allons faire >>, a-t-il indiqué. Le président du Sénat, Ahoussou Jeannot a promis travailler en synergie avec l'Assemblée nationale.

La vie du sénat

En tant que président du Rhdp, le président de la République a eu des échanges francs avec ses collaborateurs. Il s'est réjoui pour avoir pu réaliser un des rêves du père de la Nation, Felix Houphouët-Boigny, la mise en place de la deuxième chambre de l'Assemblée nationale. Un rêve semble-t-il caressé par l'ex-président Henri Konan Bédié. «Le président Felix Houphouët-Boigny avait déjà, a l'occasion d'une réforme constitutionnelle prévu de mettre en place le sénat, mais cela n'a pas été fait. Le président Henri Konan Bédié également à l'occasion d'une réforme constitutionnelle avait pensé mettre en place le sénat. Cela veut dire que cette institution est importante. C'est tout à fait normal, en tant qu'un digne héritier du Président Félix Houphouët-Boigny que je fasse tous les efforts pour la mise en place du Sénat. Et je suis

heureux pour l'avoir fait s, s'est-il réjoui. Le président de la République s'est dit heureux que la Côte d'Ivoire adopte le bicaméralisme à l'instar des grandes démocraties, tels que la France et les Etats- Unis. A ceux qui pensent que cette institution est budgétivore, étant donné que certains Etats l'ont supprimé dans leur gouvernance, Alassane Ouattara a souligné que pour une aussi importante institution, l'argent n'a pas à être considéré. Pour ce qui est du retard pris dans la mise en place complète du sénat, après l'élection des 66 sénateurs, le chef de l'Etat a indiqué que pour la nomination des 33 autres qui étaient a sa charge comme l'autorise la constitution est due au retard pris dans la mise en place du Rhdp. Retard imputable également au président du Pdc, Henri Konan du fait de ses hésitations. << La constitution m'autorise à nommer les 33 sénateurs. J'avais pensé qu'il fallait attendre la mise en place de notre grand parti, le Rhdp avant de pro- céder à la désignation des 33 sénateurs en relation avec mon aîné, le président Henri Konan Bédié. Malheureusement, j'ai attendu en vain, comme il n'est pas arrivé,

j'ai été obligé de mettre en place le sénat >>, a-t-il révélé. Le président de la République a indiqué qu'il compte sur les deux institutions (Assemblée nationale et le Sénat) pour une étroite collaboration afin que les fonctionnements soient efficaces. Il a également fait savoir sa joie de voir la deuxième chambre de l'Assemblée nationale opérationnelle a partir du 27 juin prochain, après l'adoption en séance publique des organes de l'institution. a: Le président du sénat continue les consultations pour la mise en place du bureau avec les vice-présidents, les secrétaires et les questeurs. Je lui avais dit que pour ces genres de situations il faut les équilibres du genre que des régions pour renforcer l'union au sein du Rhdp a, a-t-il exhorté.

LASSINA FOFANA

Grands Ponts / Pdcî-Renaissance

Isaac Dé enrôle 1500 femmes pour le Rhdp



Le Ministre Isaac Dé et ses collaborateurs font un travail de fourmi dans les Grands Ponts. (Photo : DR)

«RHDP nous sommes, PDCI nous restons». C'est par cette périphrase que Claude « Isaac Dé, ministre de l'Economie numérique et président de la cérémonie d'adhésion de 1500 femmes des Grands Ponts au Rhdp, par le biais de PDCI-Renaissance, a conclu mercredi à l'hôtel Akparou de Dabou, son message politique. Message dans lequel il a exalté les idéaux de la philosophie politique de Félix Houphouët-Boigny. Aux femmes qui ont pris la courageuse décision de franchir le pas, Isaac Dé a rappelé la justesse et la pertinence de leur choix : « En choisissant Pdcî-Renaissance pour rejoindre les rangs du RHDP, vous avez choisi la meilleure voie qui conduit à la paix et au développement ». Le responsable de la vie politique du mouvement Pdcî-Renaissance dans les Grands Ponts, avec à ses côtés Akpa Prosper, membre de ce mouvement et du RHDP et chef du Cabinet du Vice-Président SE Daniel Kablan Duncan, président de Pdcî-Renaissance et Yédé Gnagne Claude, le maire de la ville de Dabou, Claude Isaac Dé, tout en se félicitant de l'honneur qui lui a été fait, a longuement parlé de la nécessité pour les Ivoiriens de se réapproprier les enseignements du Président de Côte d'Ivoire et fondateur du PDCI-RDA : « Nous devons prôner la paix dans nos villes, nos villages, quartiers et petits hameaux, si nous voulons nous servir du développement pour parvenir à l'émergence ». Une mission d'autant aisée que le Président de la République, Alassane Ouattara, le Vice-Président, Daniel Kablan Duncan s'efforcent au quotidien de créer les conditions de retour d'une vraie paix. Et avec le programme social du gouvernement, ils ambitionnent d'apporter le progrès social à tous les Ivoiriens. Le ministre s'est appuyé sur le microcosme Aadioukrou et Aladian, où la paix doit être et demeurer une culture. Car de par la symbolique profonde de l'image du Pont, ce sont l'entente, la cohésion et la fraternité qui sont magnifiées plus qu'exprimées : « Si nous ne sommes pas des hommes de paix, c'est que nous ne sommes pas

des hommes ». Et il a décidé de prendre son bâton de pèlerin pour convaincre ses frères et sœurs de se réconcilier, de faire la paix pour que tous ensemble, ils pensent au développement pour offrir de meilleures conditions de vie et de travail à leurs parents et des opportunités d'emplois aux jeunes diplômés ou aux jeunes en chômage. Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public, marraine de ladite cérémonie, représentée par Dame Kendja Aimée a indiqué : « Je veux vous demander chères sœurs et filles de fermer vos oreilles à toutes ces déclarations qui appellent à la haine et à la xénophobie ». Ce d'autant que depuis 9 ans, le Président Alassane Ouattara, construit des routes et des ponts pour que les femmes écoulent leurs produits agricoles vers les marchés; pour que leurs enfants aillent dans les écoles et universités, sans oublier les hôpitaux, avec la carte sanitaire qui s'est énormément améliorée.



Présidentielle 2020

Plus d'un millier de femmes adhèrent à "PDCI-Renaissance"



"RHDP nous sommes, PDCI nous restons". C'est par ces propos que Claude Isaac De, ministre de l'Economie numérique et de la Poste, président de la cérémonie d'adhésion de 1500 femmes des Grands Ponts au RHDP, parle le biais de "PDCI Renaissance", a conclu, le mercredi 19 juin 2019, à l'hôtel Akparo de Dabou, son message dans lequel, il a exalté les idéaux de la philosophie politique de Félix Houphouët-Boigny Aux femmes qui ont pris la courageuse décision de franchir le pas, Isaac De a rappelé la justesse et la pertinence de leur choix : "En choisissant "PDCI-Renaissance" pour rejoindre les rangs du RHDP vous avez choisi la meilleure voie qui conduit à la paix et au développement".

Le responsable du mouvement "PDCI-Renaissance" dans la région des Grands Ponts, avec a ses cotés, Akpa Prosper, chef de cabinet du vice-président Daniel Kablan Duncan, président dudit mouvement, Yede Gnagne Claude, le maire de Dabou, et de Claude Isaac De, tout en se félicitant de l'honneur qui lui a été fait, a longuement parlé de la nécessité pour les Ivoiriens de se réapproprier les enseignements du premier président de Côte d'Ivoire et fondateur du PDCI-RDA : "Nous devons prôner la paix dans nos villes, nos villages, quartiers et hameaux, si nous voulons parvenir à l'émergence". Une mission d'autant aisée que le président de la République, Alassane Ouattara, le vice-président Daniel Kablan Duncan et le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, s'efforcent au quotidien de créer les conditions de retour d'une vraie paix. Et avec le programme social du gouvernement, ils ambitionnent d'apporter le progrès social à toutes les couches sociales. Le ministre Isaac De, quant à lui, s'est appesanti sur le microcosme Adioukrou et Aladjan, où la paix doit être et demeurer une culture. Car de par la symbolique profonde de l'image du pont, ce sont l'entente, la cohésion et la fraternité qui sont magnifiées : "Si nous ne sommes pas des hommes de paix, c'est que nous ne sommes pas des hommes", a-t-il prévenu. Puis, comme une rengaine, il a répété : "A Dabou, nous devons prôner la paix. A

Jacquerville, nous devons prôner la paix. Les querelles et les divisions inutiles ne servent à raison". Le ministre de l'Economie numérique et de la Poste a excusé les absences du secrétaire d'Etat, Essis Emmanuel, et des élus notamment celles du député et du sénateur. Il a décidé de prendre son bâton de pèlerin pour convaincre ses frères et sœurs de se réconcilier, de faire la paix pour que tous, ensemble, ils pensent développement pour offrir de meilleures conditions de vie et de travail à leurs parents et des opportunités d'emplois aux jeunes diplômés ou aux jeunes en chômage. Le mouvement "PDCI Renaissance", pour rendre les équipes plus opérationnelles sur le terrain, a offert aux bureaux des 42 villages de Dabou, la somme de 4 millions FCFA. Et le ministre, président de la cérémonie, a donné une enveloppe de 5 millions FCFA aux femmes en vue de s'acheter du matériel agricole et rechercher leur autonomie à travers des activités génératrices de revenus. Dr Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du Service public, marraine de ladite cérémonie et représentée par dame Kendja Aimée, a félicité ces braves femmes qui font confiance au président de la République. Elle en a surtout appelé à leur sens de responsabilité et de discernement : "Je veux vous demander, chères sœurs et filles, de fermer vos oreilles à toutes ces déclarations qui appellent à la haine et à la xénophobie". Ce, d'autant que depuis 9 ans, le président de la République, Alassane Ouattara, construit des routes et des ponts pour que les femmes écoulent leurs produits agricoles vers les marchés ; pour que leurs enfants aillent dans les écoles et universités sans oublier les hôpitaux, avec la carte sanitaire qui s'est énormément améliorée. Par ailleurs, le gouvernement, conformément aux orientations du chef de l'Etat, initie des programmes et crée des mécanismes pour que l'autonomisation de la femme devienne une réalité. Mireille Gnagne Adou, cheville ouvrière de cette grande mobilisation, présidente de la "Coordination des femmes de PDCI-Renaissance de la région des Grands Ponts", a exprimé sa joie et sa fierté face à la réussite de cette organisation. Elle a engagé et les femmes et le ministre Isaac De a ne jamais parler de divorce, avant de témoigner sa gratitude et sa reconnaissance à la ministre Raymonde Goudou Coffie, pour toutes ses attentions et son soutien à toutes ses initiatives et entreprises depuis 17 ans déjà que dure leur relation. Elle s'est félicitée de la présence effective des autorités administratives dont le maire de la commune, à cette belle cérémonie.



Côte d'Ivoire / Alassane Ouattara a procédé à la nomination des membres du Conseil Politique du Rassemblement Des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP).

Nomination des Membres du Conseil Politique du RHDP par Ouattara



Alassane Ouattara a procédé à la nomination des membres du Conseil Politique du Rassemblement Des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP).

Ils ont au nombre de 150 personnes. 7900 personnes ont été également nommées au sein du conseil national.

Donatien Kautcha, Abidjan

Ci-dessous la décision de nomination des membres du Conseil Politique du RHDP ;

Vu la Constitution ; Vu la loi N° 93-668 du 9 août 1993 relative aux partis et groupements politiques ;
Vu le décret n°99-511 du 11 août 1999 fixant les modalités d'application de la loi n° 93-668 du 9 août 1993 relative aux partis et groupements politiques ;
Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du RHDP du 16 juillet 2018 ;
Vu le récépissé de déclaration n° 637/MIS/DGAT/DAG/SDVA du 20 juillet 2018 ;
Vu les Statuts du RHDP entérinés par le Congrès Ordinaire du 26 janvier 2019 pris en leurs articles 20.1.4 et 48 ;
Vu la Décision n°06/PP/CAB/ portant nomination des membres du Conseil Politique du RHDP ;
Vu la Décision n°07/PP/CAB/ portant nomination des membres du Conseil Politique du RHDP ;
DECIDE Article 1 :

Sont nommées Membres du Conseil Politique du «Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix» en abrégé «RHDP», les personnes dont les noms suivent :

1 M. Daniel Kablan DUNCAN

- 2 Mme Henriette DAGRI DIABATE
- 3 M. Amadou Gon COULIBALY
- 4 M. Amadou SOUMAHORO
- 5 M. Jeannot AHOUSSOU KOUADIO
- 6 M. Charles Koffi DIBY
- 7 M. Théophile N'Doli AHOUA
- 8 M. Abdallah Albert MABRI TOIKEUSSE
- 9 M. Hamed BAKAYOKO
- 10 M. Patrick ACHI
- 11 M. Kobenan Kouassi ADJOURMANI
- 12 M. Gilbert Kafana KONE
- 13 M. Birahima Téné OUATTARA
- 14 M. Ibrahim CISSE BACONGO
- 15 M. Marcel AMON-TANOH
- 16 Mme Kandia KAMISSOKO CAMARA
- 17 M. Joseph SEKA SEKA
- 18 M. Laurent TCHAGBA
- 19 M. Siaka OUATTARA
- 20 M. Anicet Yao BROU
- 21 M. Alcide DJEDJE
- 22 M. Evariste Tié MEAMBLY
- 23 M. Adama BICTOGO
- 24 M. Alain Richard DONWAHI
- 25 M. Amédé KOFFI KOUAKOU
- 26 M. Paulin Claude DANHO
- 27 M. Ally COULIBALY
- 28 M. Robert Beugré MAMBE
- 29 Mme Anne Désirée OULOTO
- 30 Mme Raymonde GOUDOU COFFIE
- 31 Mme Clarisse MAHI
- 32 M. Bernard EHUI KOUTOUAN
- 33 M. Mamadou DIAWARA
- 34 M. Ibrahima FANNY
- 35 M. Basile FREGBO
- 36 M. Sidiki DIAKITE
- 37 M. Mamadou Sangafowa COULIBALY
- 38 Mme Nialé KABA
- 39 M. Amadou KONE
- 40 M. Pascal Abinan KOUAKOU
- 41 M. Adama KONE
- 42 M. Bruno Nabagné KONE
- 43 M. Aouélé Eugène AKA
- 44 M. Albert François AMICHIA
- 45 M. Jean Claude KOUASSI
- 46 M. Maurice Kouakou BANDAMAN
- 47 M. Abdourahmane CISSE
- 48 Mme Ramata LY-BAKAYOKO

49 Mme Mariatou KONE
50 M. Souleymane DIARRASSOUBA
51 M. Sidiki KONATE
52 M. Claude Isaac DE
53 M. Issa COULIBALY
54 M. Sidi Tiémoko TOURE
55 M. Siandou FOFANA
56 M. Mamadou TOURE
57 M. Moussa SANOGO
58 M. Emmanuel Esmel ESSIS
59 M. Félix Miézan ANOBLE
60 Mme Jeanne PEUHMOND
61 M. Lacina KONE
62 Mme Belmonde Myss DOGO
63 Mme Evelyne KPON TALLY
64 Mme. Madeleine OULAÏ
65 M. Mamadou SANOGO
66 M. Faustin ABO
67 M. Famoussa COULIBALY
68 Mme Sylvie Patricia YAO
69 M. Louis DAKOURY-TABLEY
70 M. Abel DJOHORE
71 Mme Ami TOUNKARA
72 Mme Aya Virginie TOURE
73 Mme Sarah SAKO FADIGA
74 M. Jean Kouassi ABONOUAN
75 M. Benoit Michel COFFI
76 M. Saraka KONAN
77 M. Lamine KONATE
78 M. Manou KOUELI Bi
79 M. Bouéka Clément NABO
80 M. Kagnon SILUE
81 M. Béhou EKISSI
82 M. Babaud DARRET
83 M. Souleymane Coty DIAKITE
84 M. Moussa DOSSO
85 M. Albert FLINDE
86 M. Philippe LEGRE
87 M. Gaoussou TOURE
88 M. Jean Louis ABONOUAN
89 M. Hervé ADOM
90 M. Mathias AKA N'GOUAN
91 M. Pierre Claver ASSEU
92 M. Diéméléou Amon Gabriel BILE
93 M. Guirao BLE
94 M. Pascal Aka BROU
95 M. Thomas CAMARA
96 M. Sindou CISSE
97 M. Lenissongui COULIBALY
98 M. Ouamien COULIBALY
99 M. Mamadou DELY
100 M. Yaya DEMBELE
101 M. Lanciné DIABY
102 Mme Bona DIE
103 M. Pierre DIMBA
104 M. Abdoulaye Karim DIOMANDE
105 M. Joachim Bagnon DJEDJE
106 M. Emile EBROTIE
107 Mme Odette EHUI AGNERO
108 M. Wadja ESSAY
109 M. Malick FADIGA
110 M. Lacina FOFANA
111 M. Guillaume GNAMBA-YAO
112 M. Aimé GNONSIAN
113 M. Gala Bi GOHI
114 M.
Philippe HIEN
115 M. Michel KADJO
116 Mme Néné Diakité Fatouma KANATE

117 M. Feh KESSE
118 M. Justin N'Goran KOFFI
119 M. Charles KOFFI
120 M. Bitty Pierre KOKORA
121 M. Khalil KONATE
122 M. Harouna KONE
123 M. Mahamadou KONE
124 M. Lassina Cardosi KONE
125 M. Ignace Kouassi KOSSONOU
126 M. Jules Attingbré KOUAME
127 M. Norbert Koffi KOUAME
128 M. Jean Kouakou KOUAME
129 M. Kramo KOUASSI
130 M. Mermoz KOUASSI KOUADIO
131 M. Antoine N'DRI
132 M. Germain N'DRI
133 M. Joël N'GUESSAN
134 M. Désiré N'ZI
135 M. Michel NOUFE
136 M. Blidia Alain OUATTARA
137 Mme Josephine Yéné OUATTARA
138 M. Bernard OUREGA
139 M. Séga SANGARE
140 M. Fidèle SARASSORO
141 M. Hien Yacouba SIE
142 M. John Wayne TEKE
143 Mme Masséré TOURE-KONE
144 M. Bamoudien TRAORE
145 M. Eugène Biti Allou WANYOU
146 M. Messe WOÏ
147 M. Séraphin YAO
148 M. Noël YAO
149 M. Casimir Kouakou YAO-BHOREY
150 M. Komenan Tchekoura Rolland ZAKPA

Article 2 : La présente décision abroge et remplace les décisions n°06 et 07 /PP/CAB des 05 et 27 avril 2019 portant nomination des membres du Conseil Politique du RHDP.

Elle prend effet à compter de sa date de signature et sera diffusée partout où besoin sera.

Fait à Abidjan, le 22 juin 2019

Alassane OUATTARA

Le chef de l'Etat Alassane Ouattara, a procédé à la nomination des membres du Conseil politique du RHDP. Ce sont au total 150 cadres du RHDP, parti présidentiel, qui auront pour tâche de travailler au rayonnement du parti présidé par le président Ouattara à quelque 16 mois de l'élection présidentielle de 2020.

RHDP, voici le commando de Ouattara pour gagner en 2020



Le chef de l'Etat Alassane Ouattara, a procédé à la nomination des membres du Conseil politique du RHDP. Ce sont au total 150 cadres du RHDP, parti présidentiel, qui auront pour tâche de travailler au rayonnement du parti présidé par le président Ouattara à quelque 16 mois de l'élection présidentielle de 2020.

Ouattara a nommé les membres du Conseil politique du RHDP

LE PRESIDENT DECISION N° 08/PP/CAB/ PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL POLITIQUE DU RHDP

Vu la Constitution ; Vu la loi N° 93-668 du 9 août 1993 relative aux partis et groupements politiques ;

Vu le décret n°99-511 du 11 août 1999 fixant les modalités d'application de la loi n° 93-668 du 9 août 1993 relative aux partis et groupements politiques ;

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du RHDP du 16 juillet 2018 ;

Vu le récépissé de déclaration n° 637/MIS/DGAT/DAG/SDVA du 20 juillet 2018 ;

Vu les Statuts du RHDP entérinés par le Congrès Ordinaire

du 26 janvier 2019 pris en leurs articles 20.1.4 et 48 ;

Vu la Décision n°06/PP/CAB/ portant nomination des membres du Conseil Politique du RHDP ;

Vu la Décision n°07/PP/CAB/ portant nomination des membres du Conseil Politique du RHDP ;

DECIDE Article 1 :

Sont nommées Membres du Conseil Politique du «Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix» en abrégé «RHDP», les personnes dont les noms suivent :

- 1 M. Daniel Kablan DUNCAN
- 2 Mme Henriette DAGRI DIABATE
- 3 M. Amadou Gon COULIBALY
- 4 M. Amadou SOUMAHORO
- 5 M. Jeannot AHOUSSOU KOUADIO
- 6 M. Charles Koffi DIBY
- 7 M. Théophile N'Doli AHOUA
- 8 M. Abdallah Albert MABRI TOIKEUSSE
- 9 M. Hamed BAKAYOKO
- 10 M. Patrick ACHI
- 11 M. Kobenan Kouassi ADJOURMANI
- 12 M. Gilbert Kafana KONE
- 13 M. Birahima Téné OUATTARA
- 14 M. Ibrahim Cisse BACONGO
- 15 M. Marcel AMON-TANOH

16 Mme Kandia KAMISSOKO CAMARA
17 M. Joseph SEKA SEKA
18 M. Laurent TCHAGBA
19 M. Siaka OUATTARA
20 M. Anicet Yao BROU
21 M. Alcide DJEDJE
22 M. Evariste Tié MEAMBLI
23 M. Adama BICTOGO
24 M. Alain Richard DONWAHI
25 M. Amédé KOFFI KOUAKOU
26 M. Paulin Claude DANHO
27 M. Ally COULIBALY
28 M. Robert Beugré MAMBE
29 Mme Anne Désirée OULOTO
30 Mme Raymonde GOUDOU COFFIE
31 Mme Clarisse MAHI
32 M. Bernard EHUI KOUTOUAN
33 M. Mamadou DIAWARA
34 M. Ibrahima FANNY
35 M. Basile FREGBO
36 M. Sidiki DIAKITE
37 M. Mamadou Sangafowa COULIBALY
38 Mme Nialé KABA
39 M. Amadou KONE
40 M. Pascal Abinan KOUAKOU
41 M. Adama KONE
42 M. Bruno Nabagné KONE
43 M. Aouélé Eugène AKA
44 M. Albert François AMICHIA
45 M. Jean Claude KOUASSI
46 M. Maurice Kouakou BANDAMAN
47 M. Abdourahmane CISSE
48 Mme Ramata LY-BAKAYOKO
49 Mme Mariatou KONE
50 M. Souleymane DIARRASSOUBA
51 M. Sidiki KONATE
52 M. Claude Isaac DE
53 M. Issa COULIBALY
54 M. Sidi Tiémoko TOURE
55 M. Siandou FOFANA
56 M. Mamadou TOURE
57 M. Moussa SANOGO
58 M. Emmanuel Esmel ESSIS
59 M. Félix Miézan ANOBLE
60 Mme Jeanne PEUHMOND
61 M. Lacina KONE
62 Mme Belmonde Myss DOGO
63 Mme Evelyne KPON TALLY
64 Mme. Madeleine OULAÏ
65 M. Mamadou SANOGO
66 M. Faustin ABO
67 M. Famoussa COULIBALY
68 Mme Sylvie Patricia YAO
69 M. Louis DAKOURY-TABLEY
70 M. Abel DJOHORE
71 Mme Ami TOUNKARA
72 Mme Aya Virginie TOURE
73 Mme Sarah SAKO FADIGA
74 M. Jean Kouassi ABONOUAN
75 M. Benoit Michel COFFI
76 M. Saraka KONAN
77 M. Lamine KONATE
78 M. Manou KOUELI Bi
79 M. Bouéka Clément NABO
80 M. Kagnon SILUE
81 M. Béhou EKISSI
82 M. Babaud DARRET
83 M. Souleymane Coty DIAKITE
84 M. Moussa DOSSO

- 85 M. Albert FLINDE
- 86 M. Philippe LEGRE
- 87 M. Gaoussou TOURE
- 88 M. Jean Louis ABONOUAN
- 89 M. Hervé ADOM
- 90 M. Mathias AKA N'GOUAN
- 91 M. Pierre Claver ASSEU
- 92 M. Diéméléou Amon Gabriel BILE
- 93 M. Guirao BLE
- 94 M. Pascal Aka BROU
- 95 M. Thomas CAMARA
- 96 M. Sindou CISSE
- 97 M. Lenissongui COULIBALY
- 98 M. Ouamien COULIBALY
- 99 M. Mamadou DELY
- 100 M. Yaya DEMBELE
- 101 M. Lanciné DIABY
- 102 Mme Bona DIE
- 103 M. Pierre DIMBA
- 104 M. Abdoulaye Karim DIOMANDE
- 105 M. Joachim Bagnon DJEDJE
- 106 M. Emile EBROTIE
- 107 Mme Odette EHUI AGNERO
- 108 M. Wadja ESSAY
- 109 M. Malick FADIGA
- 110 M. Lacina FOFANA
- 111 M. Guillaume GNAMBA-YAO
- 112 M. Aimé GNONSAN
- 113 M. Gala Bi GOHI
- 114 M.
Philippe HIEN
- 115 M. Michel KADJO
- 116 Mme Néné Diakité Fatouma KANATE
- 117 M. Feh KESSE
- 118 M. Justin N'Goran KOFFI
- 119 M. Charles KOFFI
- 120 M. Bitty Pierre KOKORA
- 121 M. Khalil KONATE
- 122 M. Harouna KONE
- 123 M. Mahamadou KONE
- 124 M. Lassina Cardosi KONE
- 125 M. Ignace Kouassi KOSSONOU
- 126 M. Jules Attingbré KOUAME
- 127 M. Norbert Koffi KOUAME
- 128 M. Jean Kouakou KOUAME
- 129 M. Kramo KOUASSI
- 130 M. Mermoz KOUASSI KOUADIO
- 131 M. Antoine N'DRI
- 132 M. Germain N'DRI
- 133 M. Joël N'GUESSAN
- 134 M. Désiré N'ZI
- 135 M. Michel NOUFE
- 136 M. Blidia Alain OUATTARA
- 137 Mme Josephine Yéné OUATTARA
- 138 M. Bernard OUREGA
- 139 M. Séga SANGARE
- 140 M. Fidèle SARASSORO
- 141 M. Hien Yacouba SIE
- 142 M. John Wayne TEKE
- 143 Mme Masséré TOURE-KONE
- 144 M. Bamoudien TRAORE
- 145 M. Eugène Biti Allou WANYOU
- 146 M. Messe WOÏ
- 147 M. Séraphin YAO
- 148 M. Noël YAO
- 149 M. Casimir Kouakou YAO-BHOREY
- 150 M. Komenan Tchekoura Rolland ZAKPA

Article 2 : La présente décision abroge et remplace les décisions n°06 et 07 /PP/CAB des 05 et 27 avril 2019 portant nomination des membres du Conseil Politique du

RHDP.

Elle prend effet à compter de sa date de signature et sera diffusée partout où besoin sera.

Fait à Abidjan, le 22 juin 2019

Alassane OUATTARA

JEAN KELLY KOUASSI